

Rapport de l'administrateur du CCAG pour la Nouvelle-Écosse

Voici le résumé des activités et des enjeux 2008-2009 de l'Association of Nova Scotia Land Surveyors. Ils sont présentés dans un but informatif seulement et sans ordre d'importance particulier.

1. Accord sur le commerce intérieur (ACI) et mobilité de la main-d'oeuvre – Cela a été un enjeu en Nouvelle-Écosse depuis l'amendement de l'ACI à l'été 2008. Il y a quelques discussions au sujet de la position que prendrait l'association concernant l'application d'exceptions en vertu de l'ACI. Il en ressort que l'association demandera la permission au gouvernement de la Nouvelle-Écosse d'imposer un examen de 3 à 4 heures portant sur la connaissance locale des postulants provenant d'autres juridictions canadiennes.
2. L'initiative sur l'avenir du CCAG / des GPC a occasionné pas mal de discussion à la table du Conseil et lors des Forums des présidents à travers le pays. Il existe une panoplie d'opinions concernant l'orientation que doit prendre le CCAG / les GPC.
3. La question de l'identification et de la délimitation des terres humides est devenue un enjeu majeur en Nouvelle-Écosse en partie du à l'exigence règlementée pour les arpenteurs-géomètres d'indiquer les terres humides sur leurs plans de lotissement. Cette exigence n'avait pas causé de préjudice trop flagrant aux géomètres jusqu'à que la Loi sur les objectifs environnementaux de la prospérité durable (*Environmental Goals and Sustainable Prosperity Act*) et certains règlements édictés en vertu de celle-ci aient défini une terre humide et aient stipulé qu'il n'y aurait plus de perte nette de la fonction des terres humides après 2009. Un certain nombre de causes légales et de réclamations contre des géomètres se sont produites au cours des dernières années.
4. Le processus de la planification stratégique a été repris à zéro afin d'aider l'association à mettre l'accent sur ses objectifs et à s'assurer de faire la promotion de la profession.
5. Le comité de gouvernance a presque complété la réécriture de la Loi sur les arpenteurs-géomètres (*Land Surveyors Act*) et des règlements associés. Deux ateliers de travail sont prévus fin mai afin de présenter l'ébauche de loi et de réglementation aux membres. Lors de l'AGA 2009, le comité tentera d'obtenir l'approbation des membres afin de présenter cette ébauche de loi et de réglementation au gouvernement à des fins de considération.
6. Le programme de formation continue obligatoire fonctionne bien. Il est prévu qu'il y aura un atelier législatif fin mai suivi d'un séminaire en juin par Don Wilson, PLS de la Nouvelle-

Angleterre. Il y aura également un séminaire lors de l'AGA 2009.

7. L'Association of Nova Scotia Land Surveyors est devenue membre du CCEAG cette année.
8. Le nouveau directeur du département de l'examen des levés (Survey Review Department) a été embauché et le SRD s'attarde à modifier un modèle de révision des plans en place depuis nombre d'années pour un modèle de révision des pratiques.

Raymond V. Pottier, NSLS
Administrateur du CCAG